

Accueil des personnes vivant avec le VIH au sein des cliniques dentaires au Québec - État des lieux de 2012 à 2019

M^e Léa Pelletier-Marcotte^{1,2}

lea.pelletier-marcotte@cocqsida.com

¹ COCQ-SIDA

² Laboratoire de recherche communautaire de Coalition PLUS

Aucun conflit d'intérêts à déclarer.

CONTEXTE

En 2012, la COCQ-SIDA a publié un rapport d'enquête sur l'accès aux soins dentaires pour les personnes vivant avec le VIH. 769 cliniques dentaires furent contactées afin de déterminer si elles acceptaient de traiter des personnes vivant avec le VIH et si oui, à quelles conditions.

Les résultats ont révélé des cas de **discrimination** au sein des cliniques dentaires, découlant d'une **méconnaissance** du virus et de **préjugés** persistants à l'égard des personnes vivant avec le VIH. Quatre (4) types de différences de traitement furent recensés: refus de traitement, rendez-vous offert en fin de programme seulement, rendez-vous plus long, ou rendez-vous plus cher.

En 2019, la COCQ-SIDA a décidé de renouveler l'enquête auprès des cliniques dentaires afin d'évaluer si l'accueil des personnes vivant avec le VIH au sein des cliniques dentaires du Québec s'est amélioré.

MÉTHODE

Les appels ont été effectués entre juillet et octobre 2019. Les enquêteur-trices (employé·es de la COCQ-SIDA ou de ses membres, stagiaires et bénévoles) devaient évaluer le processus de prise de rendez-vous pour un·e nouveau·elle patient·e qui mentionnait, au téléphone, vivre avec le VIH.

Le même scénario était suivi pour chaque appel. La première question visait à déterminer si la clinique acceptait de nouveaux·elles patient·es. Si tel était le cas, l'enquêteur-trice poursuivait l'appel et mentionnait être séropositif·ve.

« JE SUIS SÉROPOSITIF·VE AU VIH.

EST-CE QUE ÇA CHANGE QUELQUE CHOSE? »

L'objectif était de déterminer si le statut sérologique changeait quelque chose à la prise de rendez-vous ou dans l'approche de la clinique. Une grille de collecte de données était remplie pour chaque clinique contactée, sauf celles qui ne prenaient pas de nouveaux·elles patient·es. Aucun rendez-vous n'a réellement été pris. Les rappels/offres de rappel étaient déclinés.



15/17
RÉGIONS
REPRÉSENTÉES



+600
CLINIQUES
CONTACTÉES



561
GRILLES
COMPILÉES

RÉSULTATS

Comme en 2012, il a été possible d'obtenir un rendez-vous dans la majorité des cliniques. Aussi, les différences de traitement recensées en 2012 ont été moins fréquentes en 2019 (voir tableau ci-joint).

Cependant, de nouvelles différences de traitement sont apparues lors de l'enquête de 2019:

Différences recensées à la fois en 2012 et en 2019	Pourcentage des appels (2012)	Pourcentage des appels (2019)
Refus de traitement	4,3%	2,1%
Rendez-vous plus long	1,7%	1,6%
Rendez-vous en fin de programme	6,9%	4,1%
Facturation supplémentaire	1,5%	1,1%
TOTAL	14,4%	8,9%

- + **Bon déroulement du rendez-vous conditionnel au dévoilement à l'équipe de soins:** Aucune explication n'était donnée sur la nécessité du dévoilement, à qui/quoi il servait, ni comment il permet d'assurer le bon déroulement du rendez-vous.
- + **Prises de précautions supplémentaires par le personnel** (sans que ce soit lié à un rendez-vous plus long, plus cher, ou en fin de programme): Bien qu'aucune précaution additionnelle ne soit nécessaire pour prévenir les risques de transmission du VIH en contexte de soins, cette idée demeure visiblement répandue au sein de certaines cliniques.
- + **Prise de rendez-vous impossible dû à un manque de connaissances sur le VIH:** Certain·es répondant·es ne savaient pas si la clinique accueillait des personnes vivant avec le VIH, ne pouvaient se renseigner au moment de l'appel, et ne pouvaient donc accorder de rendez-vous.

Tenant compte de ces données, le nombre d'appels indiquant que des cliniques traiteraient différemment un·e patient·e séropositif·ve au VIH a augmenté.

En 2019, des différences de traitement ont ainsi été recensées dans 31,9% des appels.

POUR CONCLURE

Pour les résultats détaillés:

ENQUÊTE
2012

ENQUÊTE
2019

Les efforts de sensibilisation déployés entre 2012 et 2019 ont mené à une diminution de certaines discriminations. Cependant, les résultats démontrent que la discrimination des personnes vivant avec le VIH demeure présente au sein de cliniques dentaires du Québec. Ils démontrent aussi que les différences de traitement se transforment. Plus subtiles, elles n'en sont pas moins préoccupantes.

« Il n'y a pas de problème pour vous recevoir, mais... »

Les discriminations recensées sont causées par une méconnaissance du VIH et de l'efficacité des pratiques de base en prévention et contrôle des infections, tant chez le personnel de soutien que chez professionnel·les. Cette méconnaissance contribue, en retour, à éloigner les personnes vivant avec le VIH des soins buccodentaires.

Au vu des résultats, la COCQ-SIDA et ses membres poursuivront leur travail de sensibilisation et de mise à jour des connaissances auprès du personnel des cliniques dentaires et auprès des ordres professionnels concernés.

Nous recommandons également aux cliniques la mise en œuvre de pratiques visant à respecter le choix et le processus de dévoilement, ainsi que de politiques « zéro discrimination ».

